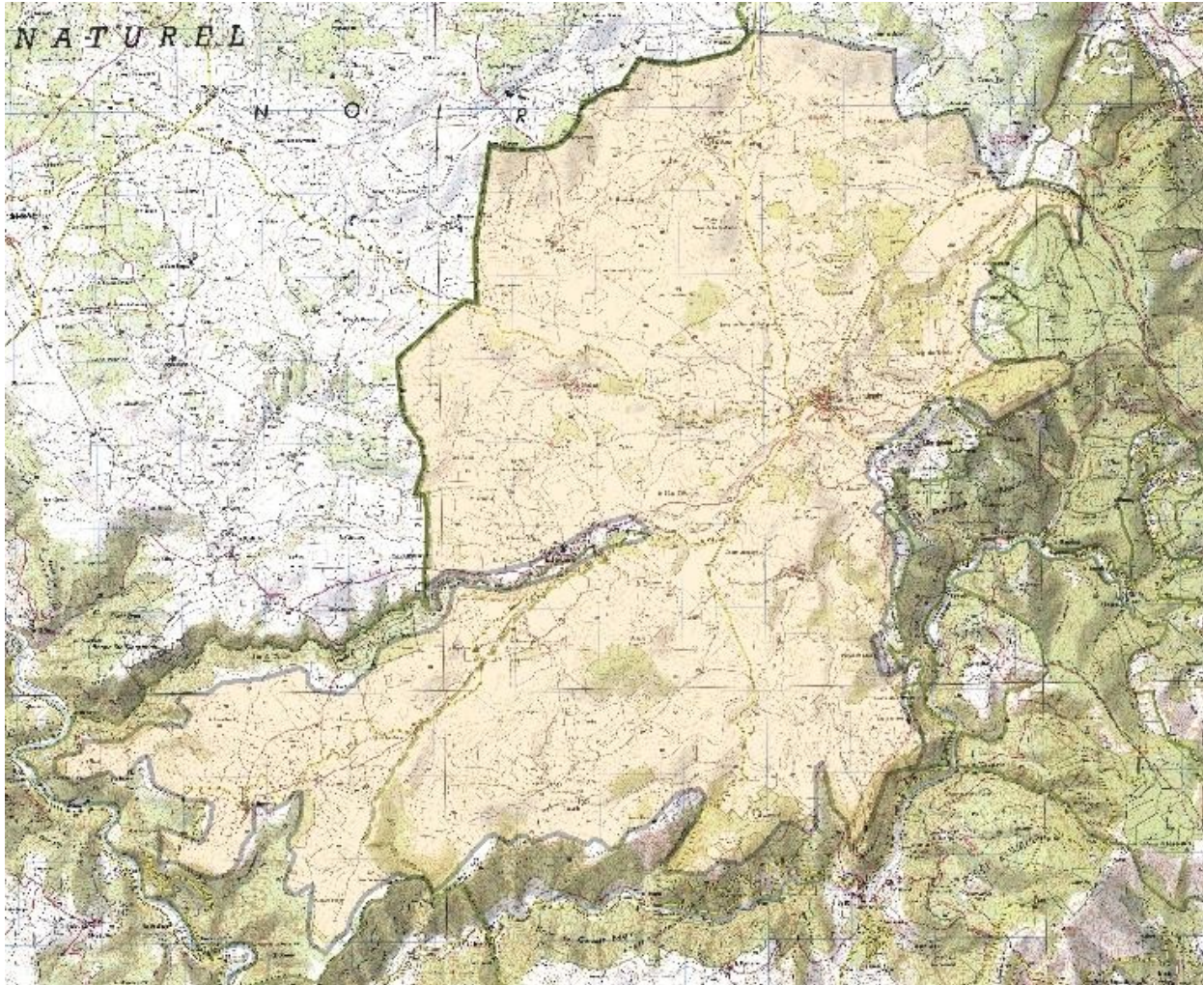


FICHE DE SYNTHÈSE DU SITE NATURA 2000 FR9101381

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html>



Site FR9101381

ZSC (arrêté du 26 décembre 2008)

Département : Gard

Surface du site: 6 152 ha

Opérateur/animateur du site : CPIE des Causses

Méridionaux

Description du site

Le site Natura 2000 «Causse noir » se situe sur un secteur géographique dénommé « Causses Méridionaux ». Il comprend la partie gardoise du causse noir, limitée au nord par le département

de la Lozère et au sud et à l'ouest par le département de l'Aveyron, ainsi que le petit causse de Bégon dans sa partie sud. Les causses sont des plateaux constitués de roches sédimentaires datant du Jurassique qui sont représentées majoritairement par des calcaires, des dolomies et des marnes. On rencontre également dans les fonds de vallées des alluvions et des colluvions déposées par les rivières et pouvant former des terrasses alluviales. Le site est formé à plus de 90 % d'un plateau karstique composé de grandes surfaces de calcaires ou dolomies. Le territoire est soumis aux influences climatiques méditerranéennes, atténuées par une influence océanique. Les précipitations connaissent un pic en automne, lesquelles sont diminuées par la frontière que constitue le Mont Aigoual. Des précipitations océaniques sont également apportées par le vent d'ouest. Les températures sont relativement faibles, en raison de l'altitude importante du causse. Le site est traversé par la Garenne du Nord-est au Sud-Ouest. Des réseaux d'eau souterraine typiques du karst se sont formés au fil du temps et ont formé des grottes et des avens en s'asséchant, faisant de ce site un univers spéléologique. Le site se compose principalement de paysages steppiques ouverts en raison des activités agro-pastorales qui y sont pratiquées depuis le néolithique. La déprise agricole et les changements de pratique qui ont commencé au début du 20ème siècle ont entraîné un abandon des parcours et du contrôle des ligneux. Ces parcours ont alors été colonisés par le buis, le genévrier et le chêne pubescent, provoquant la fermeture progressive du territoire. La plupart des habitats et espèces d'intérêt communautaire sont inféodés à des paysages de milieux ouverts, ce qui reflète l'intérêt patrimonial de ces formations semi-naturelles, c'est à dire créées et entretenues par l'action de l'homme et de ses troupeaux.

Les habitats d'intérêt communautaire du site (en ordre décroissant d'enjeu)

Habitats d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Surface (ha)	Etat de conservation	Menaces principales
Pelouses à Brome (semi-sèches ou sèches)	(*)6210	1484,43	Moyen à bon	fermeture par les ligneux, reboisement, surpâturage, broyage, labour, fertilisation
Falaises calcaires	8210	ponctuel	Bon	fréquentation humaine des rochers et falaises
Prairies de fauche	6510	32,85	Moyen à bon	fermeture par les ligneux, reboisement, labour, fertilisation excessive, drainage, fauche ou pâturage trop précoces
Bas marais à <i>Blysmus compressus</i>	7230	ponctuel	Moyen	fermeture par les ligneux, reboisement, fertilisation, drainage, surpâturage, pâturage ou fauche trop précoces, sursemis
Gazons à <i>Juncus bufonius</i>	3130	ponctuel	Moyen	fermeture par les ligneux, sécheresse
Matorral à <i>Juniperus communis</i>	5210	15,99	Bon	fermeture par les ligneux, gyrobroyage, surpâturage, écobuages trop fréquents
Pelouses à Orpins	*6110	1,6	Bon	fermeture par les ligneux, surpâturage, broyage, labour, fertilisation
Grottes non exploitées par le tourisme	8310-1 à 4	ponctuel	Bon	surfréquentation humaine

Les cases non colorées correspondent aux habitats naturels pour lesquels le niveau d'enjeu n'est pas connue

Espèces d'intérêt communautaire présentes (en ordre décroissant d'enjeu)

Espèces d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Elements quantitatifs	Etat de conservation	Menaces principales
Grand Rhinolophe (Rhinolophus ferrumequinum)	1304	non disponible	Bon	intensification de l'élevage, remembrement, élimination des haies, assèchement des lavognes, fermeture des accès aux greniers, délabrement des toitures, traitements chimiques (insecticides, traitements de charpente, traitements parasitaires du bétail), enrésinement
Barbastelle (Barbastella barbastellus)	1308	non disponible	Bon	traitements insecticides, enrésinement
Minioptère de Schreibers (Miniopterus schreibersi)	1310	non disponible	Bon	assèchement des lavognes, traitements chimiques (insecticides, traitements de charpente), enrésinement
Rhinolophe euryale (Rhinolophus euryale)	1305	non disponible	Moyen	dérangements des gîtes, remembrement, élimination des haies, assèchement des lavognes, fermeture des accès aux greniers, délabrement des toitures, traitements insecticides, enrésinement
Grand Murin (Myotis myotis)	1324	non disponible	Bon	réchauffement climatique, compétition avec le Petit Murin, dérangements des gîtes, remembrement, élimination des haies, assèchement des lavognes, fermeture des accès aux greniers, délabrement des toitures, traitements insecticide, enrésinement
Murin de Beschtein (Myotis bechsteini)	1323	non disponible	Moyen	fractionnement important du couvert forestier
Apollon (Parnassius apollo)		non disponible	Mauvais	réchauffement climatique, piétinement ou surpâturage des dalles, brûlage
Petit Rhinolophe (Rhinolophus hipposideros)	1303	non disponible	Moyen	dérangements des gîtes d'hivernage, remembrement, élimination des haies, assèchement des lavognes, fermeture des accès aux greniers, délabrement des toitures, traitements chimiques (insecticides, traitements de charpente), enrésinement
Damier de la Succise (Euphydryas aurinia ssp provincialis)	1065	non disponible	Moyen	isolement des espaces ouverts, surpâturage
Grand Capricorne (Cerambyx cerbo)	1088	non disponible	Moyen	coupe des vieux arbres (isolés ou au sein de massifs boisés), plantations de résineux
Murin à oreilles échancrées (Myotis emarginatus)	1321	non disponible	Bon	remembrement, élimination des haies, assèchement des lavognes, fermeture des accès aux greniers, délabrement des toitures, traitement insecticides, enrésinement

Principaux objectifs du site

Habitat ou espèce visés	Objectifs principaux	Exemple de mesures de gestion
<p>Pelouses à Brome (semi-sèches ou sèches), Pelouses à Orpins, Prairies de fauche, Gazons à <i>Juncus bufonius</i>, Matorral à <i>Juniperus communis</i></p> <p>Damier de la Succise, Apollon</p> <p>Ensemble des chiroptères</p>	Maintenir les milieux ouverts	<p>Maintien de l'ouverture sur les pelouses à Orpins et à Brome sèches par élimination mécanique ou manuelle.</p> <p>Maintien par le pâturage et l'élimination mécanique ou manuelle des habitats d'espèces de prairie extensive, pelouse, landes et sous-bois.</p> <p>Chantier de restauration ou d'entretien des milieux ouverts ou humides par débroussaillage, gyrobroyage ou brûlage dirigé.</p>
<p>Damier de la Succise</p> <p>Minioptère de Schreibers, Grand Murin, Murin à oreilles échancrées, Rhinolophe euryale, Petit et Grand Rhinolophe</p>	Maintenir les activités agricoles et pastorales	Soutien économique des activités agropastorales, amélioration de la maîtrise foncière
<p>Grand Capricorne</p> <p>Minioptère de Schreibers, Petit et Grand Rhinolophe, Rhinolophe euryale, Murin à oreilles échancrées, Grand Murin, Barbastelle</p>	Gérer les milieux forestiers	Création ou rétablissement de clairières intra-forestières et de lisières étagées complexes, amélioration des taillis de feuillus par éclaircies, développement de futaies mixtes, gestion des accrus naturels
<p>Gazons à <i>Juncus bufonius</i>, <i>Bas marais</i> à <i>Blysmus compressus</i></p> <p>Grand Capricorne</p> <p>Ensemble des chiroptères</p>	Favoriser la présence d'une mosaïque d'habitats	<p>Réhabilitation ou plantation d'alignement de haies, d'alignement d'arbres, d'arbres isolés, de vergers ou de bosquets.</p> <p>Restauration ou entretien de mares, (dont mares intra-forestières) et plans d'eau.</p> <p>Entretien de murets.</p>
<p>Pelouses à Brome (semi-sèches ou sèches)</p> <p>Prairies de fauche</p> <p>Bas marais à <i>Blysmus compressus</i></p>	Lutter contre les pollutions d'origines domestiques et agricoles	<p>Conservation des habitats de Bas marais à <i>Blysmus compressus</i> par l'absence de fertilisation.</p> <p>Maintien des habitats de prairie de fauche et pelouses à Brome semi-sèches fauchées par la limitation ou l'arrêt de la fertilisation.</p>
<p>Grand Capricorne</p> <p>Ensemble des chiroptères</p>	Mettre en oeuvre des mesures spécifiques à certains habitats ou espèces	<p>Dispositif favorisant le développement de bois sénescents.</p> <p>Aménagements artificiels en faveur des chauves-souris dans le cadre de bâtiments, de cavités naturelles ou de gîtes artificiels.</p>
<p>Pelouses à Brome (semi-sèches ou sèches), Pelouses à Orpins, Prairies de fauche, Gazons à <i>Juncus bufonius</i>, Matorral à <i>Juniperus communis</i>, <i>Bas marais</i> à <i>Blysmus compressus</i>, Falaises calcaires</p> <p>Damier de la Succise, Grand Capricorne</p> <p>Grand Rhinolophe, Murin à oreilles échancrées</p>	Améliorer les connaissances sur certains habitats et espèces	<p>Amélioration des connaissances d'habitats naturels (pelouses à Brome, prairies de fauche, falaises calcaires...).</p> <p>Amélioration des connaissances d'espèces (Damier de la Succise, Grand Capricorne, chiroptères).</p>
Ensemble des habitats et espèces d'intérêt	Informier, sensibiliser et	Réalisation et diffusion d'une lettre d'information et d'une plaquette de présentation du site.

communautaire	concerter la population locale, les professionnels et les usagers	Réalisation de documents de communication spécialisés (impacts des traitements des charpentes sur les chauves-souris, impact des traitements sanitaires des troupeaux sur la faune...) Organisation de réunions publiques pour la population et de réunions d'information pour les élus. Organisation de rencontres thématiques pour les professionnels (agriculture, pastoralisme, forêt, chasse). Mise en place d'une commission de concertation sur les activités de pleine nature.
Ensemble des habitats et espèces d'intérêt communautaire	Evaluer les résultats de la mise en oeuvre du DOCOB	Suivi et évaluation de l'état de conservation des habitats et des espèces. Suivi de l'évolution surfacique des formations végétales et habitats, des activités agro-pastorales et des activités forestières.

Pour en savoir plus :

Contact :

CPIE des Causses Méridionaux, 34 route de Saint-Pierre 34520 LE CAYLAR

Site de l'opérateur : www.cpie-causses.org/

Sources d'information :

Site du MEDDE: www.developpement-durable.gouv.fr

Site de la DREAL LR : www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr

Site de la DDT : www.gard.equipement.gouv.fr/